# Descriptif type : Enduro 0.30 Revêtement de sol LVT décoratif en lames et en dalles.

Fourniture et pose d’un revêtement de sol LVT décoratif en **lames 17,78 x 21,92 cm** et en **dalles 30,48 x 60,96 cm** pour des **usages domestiques intenses** et **commerciaux légers** 23/31.

Enduro 0.30 sera doté d’une **couche d’usure** en PVC compact et grainée en surface de **0,30 mm**, il présentera une **résistance au poinçonnement rémanent ≤ 0,10 mm, une stabilité dimensionnelle ≤ 0,10 %** et un **classement R10** pour permettre de réduire les risques de glissance. Enfin, il est classé **Bfl-s1** selon la norme de réaction au feu.

Il bénéficiera d’une protection de surface PUR de type polyuréthane qui facilitera l’entretien et évitera l’application d’une métallisation pendant toute la durée de vie du produit.

La gamme se compose **20 références chanfreinées 4 côtés** partagées entre 17 décors bois et 3 dessins minéraux.

Conçu à partir de **matières premières garanties sans phtalate,** Enduro 0.30 est **conforme à la réglementation REACH** (3). Avec un taux d’émissions **COV à 28 jours < 100 µg/m3** dans l'air intérieur, il est **classé A+.**

Il bénéficiera d’une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir **une extension jusqu'à 6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant (1)).

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont **recyclables** via notre programme **Tournesol** (2).

**Mode de pose & entretien**

**Pose collée :**

Mise en œuvre et type de colle (type 640 eurostar special ou équivalent) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E. E1 : joints vifs sur support bois. E2 : joints vifs sur support béton. Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes ou plinthes décoratives PVC.  
  
**Nettoyage et entretien** :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

*(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur* [*www.forbo-flooring.fr*](http://www.forbo-flooring.fr)*).*

*(2) Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.*

*(3) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.*